



## Le Coran révélé par la Théorie des codes

par Maurice Salima / 13 janvier 2015

***Le Coran révélé par la Théorie des codes*, par Jean-Jacques Walter, Éditions de Paris, 13 rue Saint-Honoré, 78000 Versailles**

Le Coran révélé par la Théorie des codes est le livre choc que vient de publier Jean-Jacques Walter aux Editions de Paris (coll. Studia Arabica XXII). Dans un ouvrage révolutionnaire, cet ingénieur de l'École des Mines de Paris remet en question maintes recherches relatives à la genèse du Coran, et marque un grand tournant dans les études islamiques.

Ce travail original, quasi unique en son genre, est le fruit d'une recherche scientifique très rigoureuse dont les méthodes et les résultats ont valu à son auteur le titre de Docteur d'État en Islamologie de l'université de Toulouse en 2013. Walter présente l'objet de son travail de façon très simple mais pertinente.

« Certaines personnes, dit-il, douées d'une bonne oreille ont entendu jadis des œuvres de Mozart ou Debussy. Quand elles entendent un morceau de musique inconnu, elles peuvent dire après quelques secondes s'il s'agit de Mozart, de Debussy ou d'un autre compositeur. Quand un ami les appelle au téléphone, elles savent au premier mot qui il est. Leur cerveau identifie donc une " signature " qui leur indique le compositeur ou la personne entrée en communication. »

Durant et depuis la seconde guerre mondiale, une théorie mathématique, la Théorie des Codes, s'est développée. On l'appelle l'ADT (Analyse des Données Textuelles), une méthode qui permet de reconnaître une signature de cette sorte dans un texte écrit. La signature mathématique d'un auteur, obtenue à partir d'un texte de sa plume, permet donc d'identifier ses écrits parmi ceux d'autres auteurs. Cette méthode ressemble à l'usage de l'ADN biolo-

gique qui permet le séquençage du génome humain. Lorsqu'on dispose d'un cheveu ou d'une trace de sang propre à une personne, les techniques scientifiques permettent de vérifier si un autre échantillon vient de la même personne ou non. De même, la signature mathématique permet aussi de savoir si un livre a été rédigé par un ou par plusieurs auteurs différents. C'est cette méthode que Jean-Jacques Walter applique au Coran. Pour y parvenir, il utilise, d'une part, des connaissances mathématiques très approfondies, et d'autre part, des informations sur l'islam et son environnement au Proche Orient pendant les deux siècles durant lesquels le Coran s'est formé. Donc, il tient compte des légendes grecques, juives et chrétiennes présentes dans cette région, mais aussi de la théologie des sectes locales, des apocryphes, des antiennes, des événements historiques, de la Bible, des livres pertinents des Talmud de Babylone et de Jérusalem... Cette combinaison d'approches ont permis d'aboutir à des résultats nouveaux et surprenants. L'université de Toulouse s'est trouvée contrainte de constituer un jury exceptionnel **formé d'islamologues** très qualifiés et d'éminents mathématiciens pour apprécier ce grand travail. Les trouvailles de cette « autopsie algorithmique » se manifestent dans six assertions que l'auteur a confirmées avec une probabilité d'exactitude meilleure que 999 999 sur un million. Les cinq premières étaient déjà conjecturées depuis environ dix ans grâce à de nouvelles méthodes linguistiques ainsi qu'à la découverte de textes anciens en arménien, géorgien, latin, grec, hébreu, persan et copte. Au fil des découvertes, ces conjectures étaient déjà devenues très étayées. L'application de cette Théorie des codes a permis à Walter de confirmer mathématiquement, donc avec certitude, les assertions suivantes:

**1. Le Coran est dû à trente auteurs différents au moins, probablement cinquante, au plus cent.** Effectivement, tout auteur incarne, de façon volontaire ou non, une signature stylistique propre à lui. L'outil mathématique identifie ce marqueur spécifique par des comparaisons d'ensembles textuels puisqu'un auteur peut être identifié avec une certitude pouvant dépasser 999 999 chances sur un million. Walter a donc le mérite d'avoir prouvé numériquement le nombre d'auteurs ayant contribué à la rédaction du Coran grâce à l'utilisation d'un « bistouri » bien acéré et très performant qu'est la Théorie des Codes.

**2. Le Coran a été écrit en plus de deux cents ans.** Contrairement à l'enseignement de l'islam affirmant que le Coran est incréé, qu'il est descendu en une seule fois ou révélé à Mahomet, par intermittences pendant 22 ans, Walter montre que le prétendu Coran incréé a subi des avatars et que l'écriture du texte permet une datation, en raison des faits, du contexte politique, du contenu des sujets évoqués et du style utilisé. Sa rédaction eut donc lieu entre 620 et 847.

**3. La périodisation Médine-La Mecque ne représente aucune signification.** Walter ne trouve aucune tradition historique susceptible d'accréditer l'attribution de certaines sourates du Coran à la période mecquoise et d'autres à la période médinoise. En plus, l'idée que les sourates de la Mecque ont été écrites presque dix ans avant celles de Médine est incompatible d'une part avec l'identité stylistique de ces deux ensembles, et d'autre part, avec l'assertion précédente qui dément cette périodisation.

4. **Mahomet a été intronisé fondateur de l'islam longtemps après sa mort.** La preuve, c'est que les techniques de la Théorie des codes ont permis de constater que le nom de Mahomet, cité quatre fois dans le Coran, a été introduit tardivement par un seul auteur, différent de ceux qui ont écrit le reste du Coran. Des épigraphies, des papyrus et des pièces de monnaie ne commencent à mentionner Mahomet que 60 ans après sa mort et à ne le déclarer prophète fondateur que 150 ans plus tard.

5. **Le premier islam dérive d'une secte présente à cette époque au Proche Orient : les Nazaréens.** Le Coran comprend de nombreux versets concernant le Christ, la Vierge Marie, le Paradis et les femmes. Ils ont été écrits par **un ou plusieurs auteurs différents** de ceux du reste du Coran. Le contenu de ces versets reproduit exactement l'enseignement de la théologie nazaréenne qui diffère de celle de toutes les sectes présentes lors de la naissance de l'islam. Ce qui prouve que l'islam était à l'origine un copier-coller du nazaréisme, d'autant plus que Mahomet lui-même était Nazaréen, marié à la Nazaréenne Khadija selon le rite nazaréen dont l'officiant était l'oncle de cette dernière, le prêtre Waraqa ben Nawfal, chef de cette communauté à la Mecque.

6. **La fondation du premier islam n'était pas le monothéisme, mais l'antichristianisme.** Cette assertion à laquelle Jean-Jacques Walter est parvenue se révèle totalement nouvelle et du même degré de certitude mathématique. Il s'est avéré « qu'un unique auteur, différent de ceux qui ont écrit le reste du Coran, y a introduit à la fois le monothéisme et la condamnation des « associateurs » qui sont exclusivement les chrétiens. Cette hostilité antichrétienne vient d'un contresens puisque le Coran lui-même confond la Trinité avec le trithéisme. »

**Le fruit de cette recherche rigoureusement scientifique augure une nouvelle orientation dans l'islamologie et démasque les théories obscurantistes des défenseurs d'un Coran incréé.** L'auteur en profite pour identifier la nature même de l'islam qui, **en aucune manière, « ne peut être une religion fondée par un prophète inspiré, mais une idéologie politique fabriquée par un pouvoir ultra-dominant en l'espace de deux siècles.** Ses concepteurs lui ont donné la forme apparente d'une religion afin de tirer parti du pouvoir sur les esprits que possède toute religion ».

Cette approche scientifique représente donc un défi de taille pour tous ceux qui sont impliqués dans l'exégèse coranique. Avec l'application de la Théorie des Codes dans cette recherche, Jean-Jacques Walter, ce passionné de mathématiques, s'impose dorénavant comme le premier précurseur incontournable du décryptage scientifique des données textuelles du Coran. C'est un grand maître qui, avec courage et détermination, ose franchir le Rubicon, procéder à l'autopsie du Coran et dévoiler scientifiquement des vérités que l'islam interdit.